

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **48 (1984)**

Heft 191-192

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BIBLIOGRAPHIE

LEXICOGRAPHIE DIALECTALE GALLOROMANE : QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES CONCERNANT LA HAUTE-LOIRE.

- 1) Théodore de Felice, *Le Patois de la zone d'implantation protestante du nord-est de la Haute-Loire*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1983, 485 pages.

Les romanistes savent, depuis l'article de Pierre Nauton (« Une butte-témoin linguistique : le patois des protestants du Velay », *Mél. Roques* 3, 185-193 ; repris dans *Géographie phonétique de la Haute-Loire* 247-253), l'intérêt que présentent les parlers des villages protestants de la région de Chambon-sur-Lignon. Isolés de leurs voisins depuis le milieu du XVI^e siècle, les protestants du Velay ont conservé bon nombre de traits phoniques archaïques : maintien, notamment, de [ʎ] ailleurs passé à yod et, en finale, de -r, -l et des occlusives. Or Nauton n'avait malheureusement pas retenu de point en zone protestante dans les enquêtes de l'ALMC, se contentant de livrer en marge de ses cartes des données complémentaires concernant le village des Sagnes (p 4 Pr), situé dans la commune d'Araules dont le chef-lieu est catholique.

C'est dire que le livre de M. de Felice, thèse de l'Université de Saint-Etienne, est particulièrement bienvenu.

L'ouvrage est essentiellement constitué d'un très riche « Lexique » de près de 400 pages, comprenant, selon les chiffres de l'auteur, plus de 7000 entrées. Ce lexique a été établi à partir d'un corpus de textes dialectaux, souvent inédits ou peu accessibles [A 20-23], et d'enquêtes menées auprès de 25 informateurs [A 7-8]. Comme il se doit, l'ensemble des moyens lexicaux a été enregistré, et pas seulement les mots jugés authentiques ou pittoresques. Les matériaux ont été soigneusement contrôlés : ceux provenant de textes littéraires, auprès d'un informateur au moins ; ceux provenant de l'enquête orale, auprès de deux informateurs au moins, et n'appartenant pas au même foyer. Les cas d'attestation par un seul témoin sont signalés par un r suivi du sigle de l'informateur. Quand il y a lieu, l'auteur distingue deux localisations par « sous-régions » : « Montagne » et « Lignon » [C 3-4] ; des indicateurs spéciaux marquent les formes sorties de l'usage (astérisque postposée) et les néologismes. Comme le parler enregistré n'est pas parfaitement homogène, on se demande seulement si l'auteur n'aurait pas dû pousser parfois plus avant son souci de précision ; ainsi, on comprend

mal la raison pour lesquelles certaines formes contiennent [ɛ] et d'autres [ɛ̃] : hésitation de l'enquêteur, variation diatopique ou individuelle ?

Chaque article a la structure suivante :

— forme en notation phonétique, accompagnée d'une « prononciation figurée sommaire », en graphie traditionnelle, pour les « non-spécialistes » (ce double codage a l'avantage de permettre au lecteur de corriger aisément un certain nombre d'imperfections typographiques de la notation phonétique) ;

— indication de la catégorie grammaticale ou, pour les mots fléchis, de la sous-classe morphologique à laquelle ils appartiennent ;

— renvoi aux éventuels synonymes ou variantes ;

— référence à l'*ALMC* quand il y a lieu ;

— définition souvent fort précise, souvent aussi simple traduction (les différents sens sont numérotés) ;

— parfois, équivalent en français régional ;

— locutions et exemples, souvent tirés de la littérature orale (avec un index, pp. D 401-403) ;

— étymologie.

En ce qui concerne la macrostructure, on remarquera que, dans une certaine mesure, on n'a pas affaire à un dictionnaire de mots. Pour les verbes et les adjectifs, en effet, c'est le thème (parfois sous une forme abstraite) qui sert d'entrée. L'auteur n'a pas, toutefois, poussé à bout son option. Il a renoncé, par exemple, à placer sous une seule entrée les bases verbo-nominales. Il se montre d'ailleurs conscient du fait qu'en restant en quelque sorte à mi-chemin, il a sacrifié aux traditions conjuguées de la grammaire scolaire et de la lexicographie françaises qui ont fait du mot graphique comme constituant d'énoncé (soit nom, soit verbe, etc.) leur unité de base [C 7]. On peut naturellement s'interroger sur la valeur de cette tradition (voy. notamment D. Creisels, *Unités et Catégories grammaticales*, Grenoble, 1979, 82-84, 122-123, auquel nous empruntons notre terminologie), en particulier quand il s'agit d'une langue purement orale, où la tradition n'a même pas la force d'une tradition. Sur le plan théorique, il semble naturel que l'inventaire lexical d'une langue prenne avant tout en compte les unités minimales proprement lexicales (lexèmes) et non les bases lexico-syntaxiques, c'est-à-dire les composantes lexicales des constituants syntaxiques, et encore moins ces derniers. Outre qu'une telle présentation est plus conforme à la réalité de la langue (et, a-t-on envie d'ajouter, à la lecture des intéressantes observations mentionnées trop brièvement p. C 7, à l'intuition des locuteurs), elle aurait l'avantage pratique de pallier, dans une certaine mesure, un des inconvénients de l'ordre alphabétique, qui est de faire éclater les familles lexicales. En outre, les parlers envisagés par M. de Félice, ont, du fait de leur archaïsme, l'avantage de ne pas impliquer des règles morphophonologiques trop nombreuses. Il est donc permis de regretter que l'auteur n'ait pas au moins soulevé et discuté

plus amplement de tels problèmes de méthode (d'ailleurs désormais posés en lexicographie). On aurait pu même souhaiter un dictionnaire de morphèmes intégrant les morphèmes dérivatifs, qui, malheureusement pour l'utilisateur lexicologue, restent ici à dégager.

Quoi qu'il en soit, la réalisation du lexique est très soignée. Quelques définitions données en français régional seraient seulement à expliciter. *S.v.* *sârâsü*, la définition donnée (« sarassou ») laissera plus d'un lecteur incertain : s'agit-il de la burate d'Olivier de Serres ou du fromage confectionné à partir de la burate ou des deux à la fois ? De même, *sîr-* est défini par « 'burler' fortement », mais il suffit, ici, de se reporter à *burl-* pour trouver une définition, d'ailleurs fort précise. La définition d'*âtrunig-* « 'dénaturer' chatons et chiots par cajoleries et tripotages » est également peu claire et l'on ne trouve nul article **dëjnâttur-* ou **dënnâttur-* pour se tirer d'embarras.

Quelques dégroupements paraissent s'imposer. *S.v.* *gãndòlâ*, par exemple, on distinguera *gãndòlâ 1* « seau en fer blanc » (qui est bien à placer *FEW 2*, 108 b), d'où le dérivé *gãndulu* « petit pot avec une anse », et *gãndòlâ 2* « nid de poule », qui entre seul en relation avec le verbe *gãndul-* « cahoter (d'une voiture) ; branler ; mal joindre (d'un couvercle) » (< *WANDJAN, *FEW 17*, 501 b). Faute de cette distinction, la définition de *gãndula* « contenu d'une *gãndòlâ* » n'est pas tout à fait explicite : s'agit-il seulement de *gãndòlâ 1* (ce qui est vraisemblable) ou aussi de *gãndòlâ 2* ? De même, *s.v.* *gôrâ*, il faudrait dégroupier les sens (1), (2) et (3) (« vieille vache ; vieille femme ; femme fainéante »), d'une part, et le sens (4), d'autre part (« pierre friable mélangée de sable » ; pour celui-ci, renvoyer à *FEW 21*, 35 a) ; *s.v.* *bulâ*, il conviendrait aussi de séparer *bulâ 1* « boule (de neige) », en relation avec le verbe *bul-* 1 « pommer (en parlant des choux) ; grossir (en parlant de qch qui est hors de terre) » et *bulaïré* « choux-cabus », et *bulâ 2* « borne-témoin », qui provient, lui, non de BÛLLA, mais d'apr. *bola* « borne » (« besonders auv. », *FEW 1*, 465 a et n. 1, *BOTINA), et entre en relation avec *bul-* 2 « mesurer une distance ; déterminer à l'aide des pieds qui commencera ; confiner ».

Par ces remarques, où critères synchroniques (homogénéité sémantique, relations dérivationnelles) et diachroniques (origine) interfèrent, nous avons déjà pénétré dans la partie étymologique du travail de M. de Félice.

M. de Félice s'est donné beaucoup de peine pour rattacher presque chaque forme à un étymon (liste des « étymologies introuvées » pp. D 395-399). Il a puisé à de bonnes sources (principalement Wartburg et Gamillscheg), mais pas toujours, à notre sens, avec un discernement suffisant. L'utilisateur le remerciera certainement de ses renvois systématiques au *FEW* (quoiqu'ils ne soient pas toujours très commodes : il aurait bien mieux valu indiquer la colonne où le mot était à insérer) et l'on hésite à le chicaner sur le terrain étymologique. Il s'est,

de plus, très justement efforcé de distinguer les mots hérités, les formations romanes ou dialectales et les emprunts au français. Sur ce dernier point, on pourrait trouver facilement à allonger la liste. Mais surtout, on est contraint de remarquer qu'un certain nombre d'indications étymologiques sont erronées ou fort douteuses. Nous nous permettrons donc de soumettre à l'auteur quelques-uns des *corrigenda* ou *addenda* souhaitables.

Le rattachement d' *â bĕlĭâ* s.f. « étincelle » à APICŪLA ne vaut probablement qu'en tant qu'étymologie synchronique (remotivation). Le mot est à rattacher au type *BILŪCA : cf. Die *obelio* « étincelle », Drôme *bĕlō* (FEW 9, 146 a, POMPHOLYX), auxquels on peut ajouter Isère *bĭlĭ DuraffGloss* 1414, Romans *beille* « bluette ou tison du feu » (égaré FEW 23, 48 a), HLoireNE. *bĭya* « étincelle » (ALLY 747 ; ALMC 769).

â d z â l a r v. « couper les mottes . . . », *â d z â l a ĭ r é* s.m. « pioche-hache », *ĕ ĭ d z â l a ĭ r é* « id. », n'ont rien à voir avec (AD-, EX-) + JACULARE, mais se rattachent à *d z a l â* « pioche à faire des rigoles » ; v. plus bas.

â k u r a r v. « renouveler une tristesse » ne vient pas d'ACCŪRERE, mais est un vestige, isolé, semble-t-il, à date moderne et dans ce sens, d'apr. *acorar* « toucher au cœur, intéresser vivement » (FEW 2, 1170 b, CŌR).

â l a s.f. « flambée » n'est pas ALA + -ATA, v. ALLY 5, 464.

â m â r u d z â f. « merise » et *â m â (r) u d z y é r* m. « merisier à grappes » ne proviennent pas de lattard. AMARIZARE. Il s'agit plutôt d'un croisement du type nord-occitan *amargie*^r désignant des arbustes à baies amères (FEW 24, 385 b, AMARICARE) et du terme local *â m â u s â* « fraise ». La forme donnée pour Chambon-sur-Lignon FEW 24, 385 b est à corriger (et la n. 17, 390 a, à biffer).

â r d z â l s.m. « conduit souterrain (d'amenée ou d'évacuation d'eau) » outre à FEW 25, 77 a et à Hubschmid, *Med. Substr.* § 45, on aurait pu renvoyer à FEW 22, II, 27 a, où se trouve, par erreur, vel. *arjāi* « fossé couvert pour assainir les terrains humides », *ardsāi*.

b a t â s.f. « sabot (de bovin), la partie qui est en corne », le diminutif *b â ĩ ĩ l u* s.m. « onglon (du porc) » et le composé *t r è ĩ n â b a t â* f. « personne toujours en retard et qui ne se presse pas » n'ont rien à faire avec germ. *BUTT- ; toute la famille se trouve dans les matériaux d'origine inconnue du FEW (21, 532 b ; le mot est déjà chez Cordat).

b â l a s t â s.f. « grand cuvier (notamment pour la lessive) » et *b â l â s t u* s.m. « baquet (sans pied) » ne viennent pas de BALLAST, mais sont à ranger FEW 1, 328 a, sous BENNA III.

S.v. *b â r d -*, *b â r d a* « bariolée, pie ; nom propre de vache » est donné comme participe passé de *b â r d a r* « barder (de lard) » ; le rattachement est peut-être valable sur le plan synchronique, dans la conscience des locuteurs, mais du point de vue historique, on ne peut détacher le mot de Montfaucon *barda* « vache (pie) », Ardèche id., etc. (FEW 1, 264 b, *BARRUM).

b è l à s.f. « fusil » n'est certainement pas (res) *BELLICA* !

b u r i s.m. « poulain chétif ; gamin, galopin » n'est pas all. *BUBE* × **GORR-*, mais bien un emprunt au fr. pop. *bourin* « (mauvais) cheval » < ang. (*FEW* 1, 636 a, *BÜRICUS*).

d è ĩ g â l â u b y a r v. « gaspiller » (voy. aussi A-32, n. 4) est un dérivé en *-ejar*. Le mot n'est pas aussi isolé que le dit l'auteur (voy. aussi *RLiR* 40, 376-7) : il y a à Ambert *digaleuba* « prodiguer son bien » que le *FEW* a classé, non sous **GALAUBEI*, mais sous *WALA* (17, 478 b). La répartition de certaines formes entre les deux étymons serait d'ailleurs à réexaminer (cf. Pfister, *ZBeih* 122, 491).

d w i r u s.m. « seau en fer blanc » ne remonte pas à prélat. **DURIA*, mais doit être rapproché d'aauv. *doire* « tonneau » *RLiR* 45, 337, auv. *douire* « pot » (Pasturel, *L'Home contèn*, Bouillet), « cruche à huile » (*FEW* 3, 119 a, *DO-LIUM* 2).

d z a l à s.f. « pioche à faire des rigoles » ne se rattache pas à **GALLIU* « coq », mais à *GALLEUS* (*FEW* 4, 36 a).

g â l â f è t - adj. « moëlleux ; léger (en pâtisserie) » n'a rien à voir avec ar. *qalfat*, mais constitue une belle relique de gaul. **WALOWO-* (*FEW* 14, 153 ; cf. Barc. *galavèt* « bien levé (de la pâte du pain) »).

g â m p â « interjection grossière lancée à une femme » est bien basé sur *gaupe*, mais la nasale ne s'explique pas par *g a ĩ p â*, mais par for. *sampa* « femme de mauvaise vie » (*FEW* 8, 479 b, *PILLEUM*).

k â l â m â t s - adj. « lourd (du temps) » n'est pas *cal-* (préfixe péjoratif) + *MASK-*, mais est à ranger sous **CALINA* (*FEW* 2, 92 b).

k â p u t adj. « pris sur le fait ; mort ('trivial') » n'est pas *CAPPA* + *-OTTU*, mais est un emprunt à l'argot < all. (*FEW* 2, 277 b, *CAPPA*).

k r u s â r v. « bercer » n'est pas un dérivé de *k r ò s â* « clou pour fixer les lauzes sur le toit ; forte happe ; crosse de fusil », mais appartient à **KROTTIARE* (*FEW* 2, 1366).

k u r t s â s.f. « raccourci (chemin) » ne se rattache pas à **CURTIARE*, mais à **CÛRTICARE* (*FEW* 2, 1584 b).

k u v i d z é s.m. « réunion des femmes du village » ne peut guère être rapproché de *CÛBITU*. Chilhac *covisada* « veillée que font ensemble les femmes d'un village, en hiver » se trouve au *FEW* 2, 1136 b, sous **CONVITARE*.

k u r d z â adj. « (vache) qui n'a plus de lait » n'est pas à rattacher à **CÛRTICARE*, mais à **TAURICA* (× *JÛNICA*), v. *FEW* 13, I, 132 b.

k y â k y a s.f. « grive migratrice » est à ranger *FEW* 13, I, 322 a, *TI-* 2 a.

k y â l a r v. « pousser des cris un peu aigus » n'a rien à voir avec *CATEL-LUS*, mais appartient (avec une évolution phonétique régulière) au type apr. *quilar* « pousser des cris aigus, crier d'une voix perçante » (*FEW* 2, 1600 a,

KWI- ; mais v. aussi 13, I, 322 a, TI- 2 a et b, où quelques représentants de KWI- sont dispersés par erreur).

l u p y â s.f. « loupe (kyste) » n'est pas LÛPA × LIPJA, mais est à rattacher à LOPP 1 b β (FEW 5, 421 b).

ò r g è ï s.m. « orvet » : pour l'explication de cette forme, voy. maintenant FEW 24, 534 b et 536 a, *ANATOLIUS.

p ā n t r é s.m. « homme (ou grand garçon) nonchalant, fainéant » n'a rien à voir avec PHANTASIARE ou PANDÛR, mais constitue un emprunt à *pantre* (FEW 7, 560 a, PANNUS).

p ā n t u r l ā s.f. « femme laisser-aller ; homme grossier, qui se tient mal et est mal habillé » est probablement un dérivé (pour le suffixe, v. Ronjat 3, 403-4) de l'argot *pante*, variante du précédent.

p ā t ə l a r v. « réciter machinalement (comme un chapelet) » ne représente pas all. BETTELN, mais est un dérivé de PATER (FEW 8, 11 a).

p è ï r é s.m. « grand-père » se rattache bien à PATRINUS, avec recul d'accent (la diphtongue - è ï - le montre bien, qui suppose un ancien oxyton), et non à PATRIUS.

p w ā t ś s.f. « planche » n'a rien à voir avec PÛTARE, mais se rattache plutôt au type apr. *post* < PŌSTIS (FEW 9, 249 b).

r ā b u z u [s.m.] « dernier-né ; le plus petit sujet d'une portée ; personne très petite » ne peut guère, pour d'évidentes raisons sémantiques, se rattacher à *r ā b u z a r* « radoter ». Signalons que dans la région de Tulle *r a b u z ò u* signifie « ravenelle », mais aussi « petit gamin (notamment d'un enfant né bien après ses frères) » ; on pourrait donc avoir affaire à un dérivé de RAPUM (FEW 10, 71 a).

r i m u r s.f. dans *l ā r i m u r d ā u t ě ś* « l'humidité du temps » ne peut se rattacher à *RIMŌRE < RÛMŌRE, mais plutôt à HUMOR (FEW 4, 512 b).

r u ŋ ā s.f. « spergule », ellipse d'*è r b ā d é l ā r u ŋ ā*, n'a rien à voir avec RÛMIGARE, mais signifie « herbe contre les éruptions de boutons, les croûtes sur la peau » (*r u ŋ ā*).

ś ā n ə t ā s.f. « aubépine » : renvoyer aussi à FEW 24, 108 b, ACINUS.

t ś ā l ò t s.m. « branche dépouillée de branchettes, rameau brouté ; tige » ne se rattache pas à CATELLUS ; toute la famille se trouve FEW 21, 60 ab (cf. Ytrac *k a l ó t*) et 120 b-121 a.

t ś ā n u s.m. « tige de sureau creuse servant de chalumeau ; tige de céréales » n'est pas CANALE, mais un dérivé de CANNA (FEW 2, 200 b).

t ś a u s y ā s.f. « chardon ; ortie » ne vient certainement pas de CAL-CEARE, mais de *χάλλειος* (FEW 21, 189 b-190 a).

Le « Lexique » est complété d'indications sur le « Contexte historique et géographique » [A 25-30, avec une carte] et d'un « Abrégé de grammaire » [C 1-41]. Celui-ci reprend les *Éléments de grammaire du parler de l'enclave protestante du Velay oriental* (Clermont-Ferrand, Cercle occitan d'Auvergne / Auvernhà tarra d'oc, 1973, VIII + 243 pages) du même auteur, mais ne dispense pas de se reporter à ce dernier ouvrage, où l'on trouvera, en particulier, une liste, non exhaustive, des principaux affixes dérivationnels [141-145]. L'« Abrégé » contient essentiellement une description détaillée des alternances et des sandhis [C 9-25] et un tableau des flexions [C 26-41]. Les *Éléments*, en revanche, constituent une description synchronique d'ensemble, menée dans le cadre d'une méthodologie structuraliste personnelle, proche du descriptivisme américain, à laquelle s'ajoute une petite phonétique historique [149-166].

Avec les *Proverbes du Plateau, proverbes, dictons et contines du Plateau vivarais-Lignon* (Chambon-sur-Lignon, Manier, 53 pages), publiés en 1981 par l'auteur, on a là un ensemble remarquable, auquel il ne manque qu'un corpus de textes suivis. Grâce aux travaux de M. de Felice, le parler des protestants du Velay se range désormais, avec celui de Vinzelles, parmi les plus sûrement et complètement décrits de l'ensemble nord-occitan.

- 2) Jean Delaigue, « La vie rurale », *Per lous Chamis* 18, 1976, 16-19 ; 19, 1976, 17-19 ; 20, 1976, 15-17 ; 21, 1977, 9-10 ; 22, 1977, 7-8.

Peu de temps après la mort de Jean Delaigue, *Per lous Chamis* a entrepris la publication d'une partie des notes du chanoine consacrées à la vie rurale à Araules. Ces notes sont d'un intérêt plutôt ethnographique que linguistique, quoiqu'à l'occasion des descriptions des travaux et des jours, il y ait, naturellement, des glanes lexicographiques à faire. Cette publication constitue un intéressant supplément ethnographique au *Glossaire méthodique du patois d'Araules* (ø BDP² ; un exemplaire à la section de linguistique de Clermont-Ferrand, un autre à la Bibliothèque du Puy), et fait regretter davantage que celui-ci soit demeuré jusqu'à présent inédit. Le parler décrit est celui des catholiques, au contact de l'enclave protestante.

- 3) Christian Grosclaude, « Lexique français occitan des noms de quelques espèces végétales cultivées ou spontanées en Haute-Loire », *Per lous Chamis* 36, juin 1981, 22-24 ; 38, hiver 1982, 44-46 ; 39, mai 1982, 58-60.

Les noms français et les noms scientifiques, classés par ordre alphabétique, sont suivis des dénominations dialectales « dans la région du Mazet-Saint-Voy » (enquête de l'auteur) et « dans la région du Puy-en-Velay » (d'après « un docu-

ment signé J. A. M. Arnaud, médecin des hôpitaux, datant de 1825 ») (1). On regrettera que le document de 1825 ait été transcodé en graphie de l'I.E.O. Publication parvenue jusqu'à *osier*, et qui s'achèvera dans le numéro 43, à paraître, de *Per lous Chamis*.

- 4) Christian Assezat et Jean-Baptiste Martin, *Le Velay. Contes, légendes, récits, chansons*, Trévoux, Editions de Trévoux-Per lous Chamis, 1983, 159 pages.

Georges Straka souhaitait récemment que les éditeurs d'ethnotextes apportent plus de soins à l'établissement de leurs glossaires (*Littératures et langues dialectales françaises*, Hamburg, 1981, 21). Les auteurs de ce recueil ont non seulement traduit en français les contes en occitan et ont pourvu de notes leur traduction, mais encore ils ont donné un glossaire précis et fiable [139-146]. Ils avertissent le lecteur que ce glossaire « contient seulement les mots et expressions appelant des remarques particulières ou les plus difficiles à comprendre pour les non-occitanophones » [139], mais la lecture des textes montre que leur récolte a été très large (presque 300 entrées). Pour chaque mot, le renvoi au(x) texte(s) est fait, ce qui permet le contrôle et une localisation précise, à l'aide des pages 147-155 où les sources sont exactement indiquées. Chaque mot est également pourvu d'un renvoi exact au *FEW*. On regrettera seulement, peut-être, que les textes aient été transcodés dans la graphie de l'I.E.O., qui, appliquée à des parlers nord-occitans et en l'absence d'indications sur les règles de dérivation (ou, simplement, de lecture) valables en chaque point, prive le lecteur d'un certain nombre de renseignements sur la forme phonique.

Le glossaire n'appelle que peu de remarques. Tout au plus aurait-on pu ajouter les mots suivants : *arranchar* v.n. « arracher des betteraves ou des choux (pour les vaches) » [66, C 18], *FEW* 17, 621 b, *WRANKS (Ø ce sens) ; *bicha* s.f. « grand pot en grès » [44, C 9], *FEW* 1, 361 a, BIKOS, mot défini s.v. *bichada* ; *galapian* s.m. « garnement » [46, C 10], *FEW* 17, 478 a, WALA ; *gostaron* s.m. « goûter (petit repas de l'après-midi) » [46, C 10], *FEW* 4, 340 b, GÜSTARE (Ø HLoire) ; *miaular* v.n. « grincer (d'un char) » [54, C 13], *FEW* 6, II, 66 b, MIAU- (Ø ce sens) ; *recanar* v.n. « ricaner » [48, C 10], *FEW* 16, 325 b, *KINNI ; *ronflar* v.n. « ronchonner » [60, C 15], *FEW* 10, 471 a, RONFL- (seulement « bougonner, grogner » à Barc.) ; *tantassa* s.f. « ? » [148], *FEW* 24, 453 b, AMITA ; *trempe* adj. « trempé » [74, C 20], *FEW* 13, I, 170 a, TÈMPÈRARE. Infimes détails : ajouter une référence à C 10 s.v. *trifòla* ; s.v. *botar*, renvoyer à *FEW* 17, 225 b plutôt qu'au vol. I ; pour *en denluoc* adv. « nulle part », renvoyer plutôt à

(1) Ce « document » n'est-il pas la *Flore du département de la Haute-Loire ou tableau des plantes qui y croissent, disposées suivant la méthode naturelle* de J. A. M. Arnaud, Le Puy, 1825 (BDP² 3.2.8.2.1. ; selon Wartburg, cf. BDP¹ 955, la plupart des noms locaux « concernent le brivadois »).

FEW 5, 394 a, où se trouvent les formes occitanes équivalentes (mdauph., Trièves, Mauriac) ; *s.v. gima* s.f. « crème (du lait) », outre à *FEW* 4, 94 b, *GEMMA*, et 5, 35 b, **JESTA*, on aurait pu renvoyer à 17, 137 b, **SKŪM-*, où se trouve, par erreur, vel. *dgima* « écume ; crème qui se forme sur le lait » *MAnt* 9, 370 (c'est un cas d'étymologie triple du *FEW* !).

- 5) *A l'Abrò de Z-Alaièr*, contes facétieux et merveilleux du Val d'Allier, présentés et transcrits en occitan par J. Roux, Archives et Mémoires du Jacquemart Langeadois, 1983, VII+108 pages.

Ce recueil de contes comporte un glossaire « occitan-français » [85-104] de plus de 650 entrées, mais il offre peu de garanties méthodologiques. En l'absence complète d'indications sur les sources, on ne peut, tout d'abord, distinguer quels contes ont été enregistrés oralement et quels textes sont, en revanche, « totalement originaux » (cela signifie-t-il qu'il s'agit de créations ou de créations littéraires ?). La localisation est tout à fait approximative : « Val d'Allier au sud de Langeac jusqu'à Monistrol » [III] ou, encore plus largement : « Brivadois, Gévaudan, Velay, Cantal » [I] ? Les contes sont « transcrits en occitan » (entendre : en graphie de l'I.E.O.) et ne sont pas traduits. Le glossaire ne comporte pas de références aux textes. De plus, les critères qui ont présidé au choix des mots relevés ne sont ni explicites, ni intelligibles. Le glossaire contient d'ailleurs plusieurs mots plein d'intérêt, mais il est pratiquement inutilisable.

Mulhouse-Bâle (*FEW*).

Jean-Pierre CHAMBON

